

Août 1935 à Brest : un souffle révolutionnaire aujourd'hui oublié

Les mouvements protestataires qui ont émaillé l'histoire sociale brestoïse du ^{xx}e siècle ont engendré, dans la mémoire collective, l'image d'une cité particulièrement turbulente et à l'occasion excessive. L'appellation de « Brest la Rouge » n'a peut-être jamais été mieux adaptée à une situation qu'à celle que connut la ville portuaire entre le 5 et le 8 août 1935, quand un mouvement déclenché initialement par les ouvriers de l'arsenal dégénéra, à une vitesse fulgurante, en véritable insurrection, la violence des cortèges des manifestants n'ayant rien à envier à celle de la répression des forces de l'ordre¹.

Sur fond de crise des années Trente, ce mouvement bref mais particulièrement dramatique entraîna toute une population de travailleurs, tiraillée entre difficultés du quotidien et espoirs tangibles en des lendemains meilleurs, dans une dérive révolutionnaire qui eut de profondes répercussions bien au-delà de la pointe du Finistère.

Malgré le traumatisme occasionné sur le moment et en dépit de conséquences humaines et politiques sans précédent, le souvenir d'août 1935 semble avoir été victime d'une dilution assez rapide dans les mémoires, vraisemblablement supplanté dans l'esprit de la population par des blessures plus récentes et des martyrs plus contemporains. Pourtant la couverture médiatique fut immédiate, assurée par la presse régionale, mais également – et surtout – par l'ensemble des quotidiens hexagonaux du moment. En s'emparant instantanément des troubles brestoïses et toulonnais², les journaux apportèrent une vision extérieure essentielle à la relation d'événements

¹ Cet article s'inscrit dans le cadre d'un travail de thèse de doctorat préparé à l'université de Bretagne occidentale sous la direction de Christian Bougeard et consacré à l'évolution du mouvement ouvrier de l'arsenal de Brest au cours du ^{xx}e siècle : *Marine et ouvriers de la construction navale à l'arsenal de Brest (1918-1968) : du paternalisme d'État à la mondialisation économique, un mouvement syndical partagé entre pragmatisme et idéologie*.

² Toulon vécut des troubles tout à fait similaires au même moment.

qui eurent un impact sans doute bien plus profond à l'échelle nationale que locale, notamment dans le processus qui amena la victoire du Front populaire au printemps suivant. Les bandeaux et tribunes de toutes obédiences – organes de droite et d'extrême droite, cléricaux et régionaux parfois difficiles à placer sur l'échiquier politique, favorables au Front populaire... – se retrouvèrent unis pour décrire l'évolution insurrectionnelle d'un mouvement qui aurait dû revêtir la physionomie traditionnelle des revendications salariales en France.

La mise en perspective de l'ensemble de ces sources évidemment partisans, bien que – ou parce que – souvent contradictoires, peut nous permettre aujourd'hui, avec la distance nécessaire à une approche objective, d'établir les responsabilités en amont et au cours de ces émeutes, d'en caractériser les enjeux et d'en évaluer les conséquences de toutes natures. Elle peut également, en rappelant au souvenir de la cité ces journées de l'été 1935, apporter certains éléments de réponse quant aux origines de l'évaporation d'un souvenir exceptionnel dans la mémoire d'une population qui assista, impuissante et souvent terrorisée, à de véritables scènes de guérilla urbaine.

L'émergence d'un mouvement insurrectionnel

Un contexte politico-économique favorable

Si l'explosion survint à l'été 1935 à la pointe du Finistère, le mécontentement était, quant à lui, présent depuis plusieurs années, attisé par une conjoncture économique et politique propice à l'éruption de mouvements sociaux dans l'ensemble du pays. L'incapacité des gouvernements successifs à juguler la crise dans laquelle la France était encore engluée, les affaires politico-financières, la montée des totalitarismes en Europe et corollairement l'aggravation des tensions internationales... avaient constitué un terreau favorable à l'émergence d'un véritable sentiment de révolte au sein d'un monde ouvrier en proie à des difficultés de subsistance qui ne cessaient de s'aggraver. Parallèlement, ce même monde ouvrier se trouvait dynamisé par un élan politique tout à fait inédit qui voyait pour la première fois les communistes soutenir les socialistes et les radicaux-socialistes dans leurs projets électoraux. Si cet accord entre révolutionnaires et modérés ne relevait pas d'un soudain engouement de la part des premiers pour le réformisme souvent tempéré des seconds – et inversement –, il répondait par contre à une préoccupation commune suscitée par la crainte d'un coup d'État fasciste sur la III^e République. C'est en effet le coup de force des ligues du 6 février 1934 qui avait entamé le processus de rapprochement. Celui-ci s'était prolongé par le pacte d'unité d'action du 27 juillet 1934 entre la SFIC³

³ Section française de l'Internationale communiste ou parti communiste depuis 1922.

et la SFIO, puis par le ralliement des radicaux-socialistes qui engendra la constitution du Rassemblement populaire du 17 juin 1935. C'est dans ce contexte de conciliation entre les diverses forces de gauche – politiques, syndicales, associatives, pacifistes et antifascistes – que le Front populaire naquit officiellement au cours des « Assises de la Paix et de la Liberté », le 14 juillet suivant⁴, engendrant de formidables espérances chez les plus humbles.

Brest, en ce début des années Trente, avait connu une évolution sensiblement similaire à celle de l'Hexagone. Dépendant économiquement de la Marine nationale et des commandes d'État, la ville avait toutefois pu bénéficier d'un sursis tout relatif au début de la décennie. Mais à l'été 1935, la crise l'avait rattrapée et sa classe ouvrière plaçait, elle aussi, ses espoirs dans les perspectives que suscitait la désormais envisageable victoire de la gauche aux scrutins législatifs du printemps 1936. D'autant qu'à l'échelon local, les élections municipales du 12 mai précédent n'avaient pas concrétisé les aspirations des plus précaires. La gauche brestoise, en proie à de récurrentes divisions internes, n'avait pas été en mesure de contrarier la réélection de la municipalité républicaine radicale de Victor Le Gorgeu, peu disposée à adhérer à l'élan populaire national.

Malgré une situation globale préoccupante, le cabinet Pierre Laval, nommé le 7 juin, n'hésita pas à adopter une politique déflationniste qui devait se traduire, notamment, par une cure d'austérité générale. Dans cette perspective, il promulgua dans la nuit du 16 au 17 juillet 1935, vingt-huit décrets-lois destinés à limiter de manière drastique les dépenses de l'État⁵. L'étincelle qui allait enflammer Brest tenait essentiellement dans le troisième article du onzième décret, celui-ci prévoyant une diminution des traitements des fonctionnaires et assimilés d'un montant allant de 3 % pour les plus bas à 10 % pour les plus élevés⁶.

Le mécontentement, dès lors, s'amplifia chez les agents de l'État, cette mesure faisant suite à une première ponction de 4 % décidée en avril 1934 par le ministère Doumergue⁷. Avec les nouveaux « décrets-lois de misère » du cabinet Laval, les conditions étaient dès lors véritablement réunies pour que des mouvements hostiles au gouvernement apparaissent en tous points du pays. Ce fut notamment le cas à Brest où les ouvriers de l'arsenal, unis aux fonctionnaires au sein d'un Cartel des services publics, défilèrent dans la rue dès le 19 juillet 1935, rassemblant 3000

⁴ Grande manifestation unitaire des gauches et des mouvements pacifistes au vélodrome de Buffalo à Montrouge.

⁵ Représentant 11 milliards de francs d'économie.

⁶ 3 % pour les salaires compris entre 5000 et 8000 francs ; 5 % de 8000 à 10000 francs ; 10 % au-delà de 10000 francs.

⁷ Cette diminution intervint immédiatement pour l'ensemble des agents de l'État, à l'exception des travailleurs de la Marine et de la Guerre qui n'en connurent les effets qu'en janvier de l'année suivante. Cette application différée occasionna une première manifestation violente à Brest le 1^{er} février 1935.

protestataires⁸ ; puis le 23 (5 000) ; et enfin le 1^{er} août quand un cortège de 6 000⁹ personnes s'étira entre les places Anatole France et de l'Harteloire. Cette dernière manifestation devait constituer l'ultime répétition d'un soulèvement qui allait se développer à partir du lundi 5 août au sein du groupe qui constituait alors la majorité des travailleurs de l'État dans le port du Ponant et le plus important bastion ouvrier breton de l'époque, celui des 6 000 salariés de la construction navale¹⁰.

La colère gronde à l'arsenal

Cette baisse des salaires était donc attendue. Cependant, eu égard à la conjoncture du moment, un certain scepticisme régnait quant à sa réelle mise en application. Mais le 5 août, jour de paie, le danger se traduisit concrètement sur les fiches de salaire de la quinzaine. À la stupéfaction initiale succédèrent rapidement les premiers débrayages et un défilé de protestation dans l'arsenal. Si ce cortège fut bruyant et vindicatif dans ses propos¹¹, il n'en demeura pas moins pacifique dans ses actes, si bien qu'en définitive, cette journée se termina dans le calme. Toutefois, cette première expression de colère, au cours de laquelle les ouvriers osèrent brandir des étoffes rouges et chanter *L'Internationale* dans l'établissement maritime, marqua le début des troubles qui allaient mener Brest au seuil de la révolution.

En effet, dès le lendemain matin, l'ambiance changea radicalement à l'arsenal. Des affrontements violents se produisirent entre les ouvriers et un service de sécurité qui avait été particulièrement étoffé au cours de la nuit. Dans l'atmosphère électrique qui régnait à Brest depuis plusieurs semaines, les forces de police locales avaient déjà été renforcées. Mais en ce matin du 6 août, ce sont plus de mille militaires réquisitionnés dans toute la région – gardes mobiles, gendarmes, fusiliers-marins, coloniaux du 2^e RIC... – arborant ostensiblement leur armement, qui attendaient les ouvriers à l'intérieur et aux abords de l'arsenal, pour éviter tout nouveau débordement et, comme le bruit en avait couru, toute tentative de sabotage des installations par les communistes.

Confronté à des heurts bien plus graves que ceux de la veille, le préfet maritime – le vice-amiral Laurent – décida préventivement la fermeture de l'enceinte militaire vers 11 heures. Dès lors, le mouvement essaima vers la ville. La Maison du peuple, au bois de Boulogne, fut le théâtre des premières harangues syndicales, au cours desquelles Charles Berthelot, de l'arsenal, personnalité incontournable de l'Union

⁸ Malgré la désapprobation de Charles Berthelot, responsable confédéré, hostile à toute démonstration publique. Notons que les petits commerçants brestois du « Groupement de Défense du Petit, Moyen Commerce et Artisans du Finistère », défilèrent solidairement.

⁹ Les chiffres sont tirés du rapport 4151 bis du 7 août 1935, du commissaire central de Brest au sous-préfet, conservé aux Arch. dép. Finistère, 1 M 193.

¹⁰ Août 1935 : construction navale, 4961 ouvriers ; artillerie navale, 558 ; travaux maritimes : 208 ; intendance : 197 ; service de santé : 95. Total personnel ouvrier de l'arsenal, 6019. *Ibid.*, 1 M 193.

départementale confédérée, Charles Drapier, secrétaire du Cartel des services publics, ou encore Paul Valière, responsable unitaire¹², dénoncèrent une nouvelle fois les décrets-lois devant un rassemblement de plus de 5 000 grévistes. Puis, un premier défilé s'ébranla vers le centre de Brest. Les bus, les tramways... étaient assaillis dès que les manifestants y apercevaient un uniforme. La gare fut prise d'assaut et le rapide Brest-Paris attaqué. Dès ce moment, une revendication qui concernait les agents de l'État se propagea comme une traînée de poudre aux autres catégories populaires brestoises, notamment certains salariés du privé – dockers et bâtiment –, mais également toute une population en proie au désarroi et à la colère : femmes, chômeurs, vieillards...

Malgré de nouveaux discours et les premiers appels au calme de dirigeants syndicalistes consternés par la tournure que prenaient les événements, divers petits groupes se reformèrent rapidement après la dislocation. Et dès la soirée, malgré les arrêtés préfectoraux interdisant les rassemblements sur la voie publique, ce sont les rues du centre qui furent le cadre des premiers actes clairement séditionnels. De véritables batailles rangées éclatèrent alors entre manifestants et forces de l'ordre, notamment dans le bas de la rue de Siam, autour de la préfecture maritime qui fut assaillie une première fois. En conséquence, dès le lendemain, un nouveau renforcement des effectifs militaires fut décidé pour surveiller les points névralgiques de la cité. Le préfet de Finistère recensait, dans un article de *L'Ouest Éclair* du 8 août, l'ensemble du contingent qu'il avait regroupé à cet effet :

« [...] J'aurai réuni, dans l'après-midi, des forces s'élevant à 1 280 hommes se décomposant en : 17 pelotons mobiles ; 200 gendarmes venus de différentes brigades de la région ; 150 soldats du 137^e Régiment d'Infanterie de Quimper ; 100 du 48^e Régiment d'Infanterie de Landerneau et 200 soldats coloniaux du 2^e RIC [...] ».

Dès lors, la répression, ou la prévention – selon que l'on se trouvait du côté des manifestants ou des autorités – allait s'accroître et l'escalade de la violence s'amplifier pour dégénérer en une véritable guérilla urbaine qui n'avait rien à envier aux émeutes qui enflamment épisodiquement certaines banlieues actuellement. Celle-ci ne devait réellement cesser que tard dans la nuit du 8 au 9 août, après trois journées qualifiées de sanglantes par la presse.

L'escalade brutale de la violence

Brest vécut alors une situation sans précédent. L'ensemble de la population fut acteur ou témoin impuissant d'une succession d'affrontements extrêmement brutaux

¹¹ « C'est la faute à Laval si on est mal à l'arsenal » ; « Ha, Laval, Laval, tu nous feras bouffer du cheval »...

¹² Suite à la scission de la SFIO au congrès de Tours, la Confédération générale du travail se posa également la question de l'adhésion aux théories communistes. Une minorité décida de s'affilier à l'Internationale syndicale Rouge et entraîna la division de la CGT en CGT unitaire d'obédience communiste (CGTU), et en CGT confédérée, de tendance socialiste et modérée (CGT).

entre émeutiers et forces de l'ordre : jets de projectiles de toutes sortes¹³ face aux sabres, aux mousquetons et aux chevaux des militaires qui chargeaient sans retenue ; usage d'armes blanches et d'armes à feu, apparemment des deux côtés ; dépavage des rues et construction de barricades ; incendie de véhicules ; détérioration de l'équipement urbain... Les biens privés furent également pris pour cibles, notamment les commerces de la rue de Siam et le garage Citroën du Petit-Paris. Alors que la société de consommation s'exposait chaque jour plus ostensiblement à la vue des plus démunis et que le fossé entre prolétariat et « exploités » de la situation économique du moment ne cessait de se creuser, l'automobile, emblème de la réussite de certains milieux, était la victime toute désignée de la colère ouvrière.

Mais c'est surtout l'assaut des sièges d'institutions¹⁴ et le remplacement des bannières tricolores par des enseignes rouges sur les symboles de l'ordre et de la nation dans la cité du Ponant qui constituèrent, pour les autorités civiles et militaires, une véritable menace révolutionnaire. Le spectre de la Commune de Paris, pavoisée de rouge, était encore bien vivace dans ces années d'entre deux guerres, renforcé par celui, plus récent, de la révolution bolchevique.

Pour illustrer cette évolution particulièrement insurrectionnelle et visiblement inattendue, *L'Ouest Éclair* s'inquiétait le 9 août :

« Des sommations sont faites aux passants. Brest connaît vraiment l'état de siège. Il n'y a aucun endroit de la ville de Brest où l'émeute n'ait porté atteinte. La chose est ahurissante [...] ».

Il n'était plus question de défilés relativement disciplinés et contrôlés, mais au contraire de véritables opérations commandos. De petits groupes mobiles, visiblement bien organisés et pilotés, harcelaient sans répit les forces de l'ordre, avant de disparaître, et de recommencer quelques ruelles plus loin, attirant parfois les militaires dans de véritables souricières¹⁵. Certains comptes rendus journalistiques évoquent également des coups de feu qui auraient été tirés sur les mobiles, mais rien ne put être prouvé dans ce sens, par la suite, par les enquêtes policières¹⁶.

Dans une interview accordée à la presse le 8 août, le préfet du Finistère Larquet, en proie à la stupéfaction, déclarait :

¹³ Le *Courrier du Finistère* du 10 août relate ainsi l'attaque d'une guérite située sous le Pont-National : « [...] Sur le grand pont, des gamins de 15 et 16 ans jettent des gueuses de 50 kg sur la baraque des gendarmes en contrebas [...] ».

¹⁴ La préfecture maritime une seconde fois le 8, la sous-préfecture le 6, la caserne Fautras et le palais de justice le 7, le commissariat de Recouvrance le 8...

¹⁵ Notamment dans les ruelles de Recouvrance où des briques furent jetées des fenêtres sur les gardes à cheval.

¹⁶ La grande majorité des manifestants inculpés pour port d'armes prohibées furent condamnés pour avoir été appréhendés en possession de cailloux, pas une seule fois d'arme à feu ou de réelle arme blanche, Arch. dép. Finistère, 1 M 193.

« Hier soir, il y avait à peine 800 hommes à manifester, dispersés par groupes de 50 individus opérant à la fois dans les quartiers les plus opposés avec une rapidité et une audace incroyables [...] ».

Si ce caractère dénote à lui seul une vraisemblable préméditation et une organisation de la part des manifestants, il est renforcé par le fait qu'une stratégie identique fut adoptée au même moment dans les rues de Toulon. Incontestablement, dans les deux grands ports-arsenaux du pays, le mouvement avait changé de mains, comme l'évoquait une dépêche de l'*Agence Havas* du 8 août.

« [...] Il faut noter aussi que le caractère des manifestants a changé : ce ne sont plus seulement des ouvriers de l'arsenal, mais surtout des habitants de certains faubourgs ouvriers, des chômeurs et beaucoup d'enfants [...] ».

Colère instrumentalisée ou volonté révolutionnaire généralisée ? « La chasse aux sorcières » commence

Un bilan humain tragique

En définitive, un mouvement protestataire en faveur des salaires avait dégénéré brutalement en véritable insurrection aux conséquences particulièrement sanglantes.

Le bilan humain de ces journées fut en effet tragique : plusieurs centaines de blessés, de nombreuses arrestations et condamnations. Et surtout deux morts, Joseph Baraër, ouvrier aux bâtiments en fer à l'arsenal, tué à coups de crosse de mousqueton par les militaires dès le matin du 6, et Jean-Yves Le Deuffic, ouvrier du bâtiment, blessé mortellement dans la nuit du 7 au 8 près de la Poste. Un troisième décès fut également à déplorer en marge des événements, quand le 10 au soir, un métallurgiste, Pierre Gautron, fut assassiné de deux balles de revolver par le sergent Eslan du 2^e RIC.

Pour les forces de Front populaire : l'ombre des liges et la responsabilité des autorités

Comment une telle dérive peut-elle s'expliquer ? Spontanéité ou opération politique soigneusement agencée ? La question s'est posée sur le moment et tous les protagonistes ont cherché à établir, avec plus ou moins de discernement et d'objectivité, les éventuelles responsabilités.

Dans un premier temps, la presse de gauche évoqua principalement les provocations d'agents issus des liges et de policiers infiltrés. Il est vrai que le climat du moment maintenait vivace la psychose du coup d'État d'extrême droite et les journaux relataient quotidiennement les combats de rue très violents – parfois mortels –

opposant les Jeunesses communistes aux Camelots du roi de l'Action française ou aux « Chemises Bleues » du parti franciste de Marcel Bucard.

À Brest, ce sont surtout les forces armées qui incarnaient le péril factieux aux yeux des partis ouvriers. Il est vrai que les Croix-de-Feu¹⁷, qui recrutèrent principalement dans les classes supérieures de la société civile et militaire, avaient su séduire une partie de la hiérarchie maritime de la cité du Ponant. Les apparitions publiques des organisations d'extrême-droite entretenaient également le souvenir du 6 février 1934. Soigneusement mises en scènes – en uniforme, parfois en armes, au pas ou à cheval –, elles revêtaient un aspect ostensiblement militaire qui était de nature à inquiéter les mouvements antifascistes et à faciliter l'amalgame dans l'opinion.

Le Populaire, quotidien de la SFIO dénonçait, le 8 août, ce « noyautage » de l'armée par les hommes du colonel de La Rocque, sous le titre alarmant : « La ville de Brest est livrée aux Croix de Feu » :

« [...] c'est le lieutenant de vaisseau Noël, bras droit du préfet maritime, militant actif de l'organisation du colonel de La Rocque, qui dirige toutes les opérations. Il est secondé par deux aides de camp également Croix de Feu [...] ».

La presse de gauche évoqua régulièrement cette ombre des ligues planant sur Brest, à travers sa marine et sa police, même si la plupart de ces informations n'ont pu être prouvées, *a posteriori*, par les enquêtes, pas plus que l'identité exacte des provocateurs.

Ainsi, *l'Humanité* publiait, le 14 août, une phrase attribuée au préfet du Finistère s'entretenant avec les dirigeants syndicaux (le 8) :

« Je sais, les faits d'émeutes ne viennent ni de vous (et il se tourne vers les confédérés), ni de vous (il se tourne vers les unitaires). Parmi ces jeunes gens dont vous parlez, il y en a qui ont des cartes [...] ». C'était l'aveu de cartes d'organisations de droite trouvées sur des manifestants arrêtés [...] ».

Malgré ces accusations dont il est particulièrement difficile aujourd'hui de mesurer la véracité, il est toutefois indéniable que certains membres des autorités brestoises appartenaient à des organisations paramilitaires d'extrême-droite qui n'auraient certainement pas vu d'un mauvais œil la disparition de la « Gueuse », mais qui n'auraient pu en aucune manière accepter un nouveau régime gouverné par des marxistes.

Dans cette atmosphère délétère, c'est surtout la responsabilité du préfet maritime qui fut mise en cause, en raison notamment de la mobilisation considérable de militaires

¹⁷ La section brestoise des Croix-de-Feu comptait entre 400 et 500 membres en juillet 1935. Elle en dénombra près de 1 200 en avril 1936, BENSOUSSAN, David, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale : les droites bretonnes dans l'entre deux guerres*. Paris, Fayard, 2006, p 493.

sur le lieu même de travail, dès le 6 au matin. Il en découla un véritable sentiment de provocation du côté des syndicats pour qui la violence répondait dès lors à la seule présence des forces de l'ordre. En revanche, de la part des autorités, le durcissement de la répression se justifiait par une volonté d'autodéfense et de dissuasion face au risque insurrectionnel qui s'était manifesté dès le 5. Constante dans son obsession de prémunir les personnels militaires d'une éventuelle contagion subversive, la hiérarchie maritime ne pouvait tolérer l'irruption des emblèmes du mouvement ouvrier dans les murs d'un des symboles de la grandeur de la nation. En outre, malgré des vicissitudes électorales qui avaient, par le passé, porté des municipalités aux penchants antimilitaristes aux commandes de la ville, la Marine constituait encore, en intelligence avec le monde clérical et la haute bourgeoisie conservatrice, un des garants de l'ordre établi dans la cité du Ponant. Pour ces trois composantes de la société, les « rouges » – c'est-à-dire tout ce qui se trouvait à la gauche des radicaux-socialiste sur l'échiquier politique – représentaient une réelle menace pour le pouvoir en place au niveau national et pour leur propre influence à l'échelle locale.

Si certains ont pu voir un simple manque de psychologie de la part du vice-amiral Laurent dans la convocation d'un nombre aussi important de troupes¹⁸, d'autres n'ont pas hésité à lui prêter des motivations plus ambiguës. Ils s'interrogèrent notamment sur les origines de la censure qui toucha la rediffusion cinématographique des événements et surtout sur les raisons qui incitèrent le préfet maritime à fermer l'enceinte militaire le 6, puis le 7, déplaçant ainsi vers la ville un mouvement qui aurait pu rester interne à l'arsenal. Cette manœuvre fut interprétée comme une intention délibérée d'entraîner des conséquences susceptibles de discréditer la dynamique du Front populaire aux yeux de l'opinion en général et des classes moyennes en particulier. Soutiens habituels des modérés, celles-ci étaient encore souvent hésitantes vis-à-vis de l'union avec la SFIC, à l'image de certains représentants du parti radical-socialiste et d'une municipalité brestoise peu disposée à soutenir des actions déclenchées par des ouvriers de l'arsenal encore imprégnés d'idées extrémistes.

Pour la droite et les autorités : haro sur les « rouges »

Du côté de la droite et des autorités, ce sont surtout les communistes qui furent explicitement accusés, dans un premier temps, de tentative de coup d'État révolutionnaire. Ainsi, *Le Matin* du 8 août dénonçait les « agitateurs communistes » en ces termes :

« [...] Il y a eu du sang répandu, la France sait qui, de Cachin à Blum, en assume, une fois de plus, l'odieuse responsabilité [...] ».

¹⁸ « [...] Provocation voulue ou non – erreur de psychologie certaine – la présence de la force armée sur le lieu de travail heurte profondément les sentiments des travailleurs », *Breiz Atao*, 18 août 1935.

L'hebdomadaire le *Courrier du Finistère*¹⁹ du 10 août, quant à lui, incriminait en bloc et sans tenir compte de l'hostilité des radicaux-socialistes aux événements de Brest et Toulon, l'ensemble des forces de Front populaire :

« [...] Les dirigeants du Front commun qui se dit populaire ont décidé de susciter des violences [...] Et ils se servent de certains éléments mauvais pour entraîner les mécontents ; mais eux, ils savent se garer [...] ».

De son côté, l'*Action Française*, feignant d'ignorer les nouvelles directives adoptées par l'Internationale communiste²⁰, reprit à son compte des propos tenus dans la presse allemande national-socialiste, allant jusqu'à opérer le rapprochement avec les mutineries qui amenèrent à la révolution bolchevique de 1917 :

« Rien d'étonnant à ce que le soulèvement des masses françaises soit d'abord tenté dans deux ports de guerre à Toulon et à Brest. La méthode bolchevique demeure la même et les directives du Komintern ont été exactement suivies ».

Il est vrai que la SFIC appelait encore, peu de temps auparavant, à l'insurrection armée. Mais dans le contexte de Rassemblement populaire du moment, si sa responsabilité dans une série de mouvements susceptibles de déstabiliser le gouvernement était incontestable, elle semblait par contre peu évidente dans les dérives brestoises et toulonnaises, encore moins dans une hypothétique tentative de sabotage des arsenaux militaires. Pourtant, les autorités soutinrent cette thèse sur le moment, et si certains syndicalistes « rouges » de l'arsenal avaient pu, par le passé, embrasser les théories d'un Gustave Hervé des premiers temps, ils n'eurent jamais recours à ce type d'action en temps de conflit. Nous en voulons pour preuve l'absence de toute tentative malveillante à l'égard des installations militaires maritimes brestoises à la veille et au cours de la Première Guerre mondiale.

Le syndicaliste René Michaut²¹, le 9 août 1935, parlant au nom de la CGT et de la CGTU, alla même jusqu'à présenter les ouvriers comme les principaux garants de la sécurité de l'arsenal :

« [...] Il nous a été dit que la troupe avait été envoyée à Brest pour éviter les sabotages [...] ; les ouvriers, quels qu'ils soient, sont trop attachés à leur travail pour effectuer des sabotages ou permettre qu'ils soient faits par qui que ce soit [...] »²².

En réalité, la SFIC était tiraillée entre une détermination à soutenir ouvertement un mouvement capable de stimuler sur le plan local l'élan créé par la naissance du Front populaire²³ et de futures échéances électorales qui l'inclinaient à rassurer les

¹⁹ Organe catholique brestois particulièrement ancré à droite et ouvrant largement ses colonnes à la langue et la culture « traditionnelle » bretonne.

²⁰ Depuis juin 1934, devant le péril fasciste qui menaçait l'Europe, l'Internationale communiste avait délaissé la ligne « classe contre classe » et appelait au rapprochement avec les socialistes et les radicaux.

²¹ Secrétaire national de la Fédération des travailleurs de l'État et membre du comité administratif CGT.

²² *L'Ouest Éclair*, 9 août 1935.

²³ Comme le 4 août à Saint-Jean-du-Doigt, où une grande manifestation des forces de Front populaire se tint pour inaugurer le drapeau rouge en l'honneur de l'élection de F. Tanguy-Prigent au conseil général en mars et à la tête de la municipalité en mai.

modérés. Elle se devait donc de démontrer qu'elle constituait une véritable force politique responsable et dans cette perspective, elle devait justement se dégager de son image révolutionnaire.

C'est d'ailleurs dans cette optique que le parti communiste avait opéré son revirement décisif en juin 1934, adoptant parfois des positions beaucoup plus mesurées que certaines composantes de la SFIO, notamment en refusant de s'attaquer au capital pour ménager les fervents partisans de la propriété privée qu'étaient les radicaux-socialistes. Les accords de sécurité mutuelle franco-soviétiques intervenus au mois de mai 1935²⁴, en réponse à la menace hitlérienne, de même que les ordres de Moscou qui en résultèrent, ne furent également pas étrangers à l'accélération de cette métamorphose.

Le même malaise était manifeste à la CGT et à la CGTU, ce qui explique dans une certaine mesure que le mouvement leur échappa dès le 6 au soir et qu'il fut si facilement repris par d'autres meneurs visiblement plus décidés à en découdre. Il est vraisemblable que les responsables syndicaux auraient souhaité une manifestation « traditionnelle²⁵ », revendicative mais pacifique et plus aisément contrôlable. Mais devant l'appropriation immédiate de la colère des fonctionnaires par l'ensemble des classes populaires de la ville, confédérés comme unitaires ne pouvaient non plus s'élever ouvertement contre des doléances qu'ils étaient sans doute les premiers à considérer comme légitimes. Ne pouvant – d'un point de vue idéologique et électoral – imputer les excès des émeutes aux travailleurs, ils constituèrent un comité de soutien et de défense pour les ouvriers et contre des provocateurs non identifiés qui devenaient ainsi de parfaits boucs émissaires. Ils multiplièrent parallèlement les tentatives pour rétablir la discipline dans les rangs des manifestants, mais entre le 6 au soir et le 8, tard dans la nuit, ces tentatives demeurèrent vaines.

Une certaine presse de droite et surtout d'extrême-droite ne put toutefois éviter de mettre sérieusement en doute cette attitude politique et syndicale mesurée, en avançant que les appels au calme de leurs leaders n'étaient en réalité qu'une position de façade mais qu'en sous-main, il s'agissait bien de militants communistes qui entretenaient l'excitation des insurgés.

Ainsi le *Courrier du Finistère* du 17 août, sous le titre « Les responsables des journées sanglantes », évoque une organisation de la dérive dont la paternité serait exclusivement imputable aux centrales syndicales « rouges », tout en s'attaquant – régionalisme oblige – à une responsabilité extérieure :

« C'est à Paris que les émeutes de Brest avaient été décidées, le 1^{er} août, par des représentants de la CGT et de la CGTU. Ces agitateurs s'étaient réunis « en vue de coordonner

²⁴ Entre Staline et Laval, alors ministre des Affaires étrangères du cabinet Flandin.

²⁵ Surtout les confédérés, et notamment Berthelot, fervent partisan de la négociation et peu enclin aux démonstrations de force.

les moyens d'action à décider pour la protestation contre les décrets-lois ». [...] Le Parti communiste fit décider qu'« aucun moyen d'action ne serait écarté pour faire reculer le gouvernement [...] » ».

Il semble cependant que ces accusations soient aussi difficiles à défendre que celles avancées par la presse de gauche. Jacques Duclos ne déclarait-il pas encore au cours de la grande manifestation de Buffalo du 14 juillet :

« Nous voyons dans le drapeau tricolore le symbole des luttes du passé et dans notre drapeau rouge le symbole des luttes et des victoires futures. Et si l'immense foule chante notre hymne d'espérance et de lutte, L'Internationale, mais aussi La Marseillaise, nous n'oublierons pas que La Marseillaise est un chant révolutionnaire dont nous reprenons volontiers l'appel vibrant : « Liberté, liberté chérie, combats avec tes défenseurs » ».

On imagine donc mal les quelques militants communistes que comptait alors la section brestoise²⁶ arracher, quelques jours plus tard, les drapeaux tricolores des symboles brestois de la République, alors que depuis trois mois les dignitaires du parti communiste défilaient en arborant ostensiblement la bannière nationale aux côtés du guidon incarnat. Il est évidemment impossible d'écarter toute initiative individuelle d'extrémistes communistes, à Brest comme à Toulon, en ces journées d'août 1935, mais nous répétons que dans le contexte de Front commun et face au péril totalitaire qui se manifestait en Allemagne et en Italie, un complot insurrectionnel organisé à l'échelle nationale par la SFIC semble, pour le moins, fort improbable.

Libertaires et anarchistes font l'unanimité contre eux

Pour la presse plus modérée, les coupables étaient des « énergumènes incontrôlés », des jeunes²⁷, des étrangers²⁸, « la lie de la population » ou encore « les bas-fonds brestois »²⁹, globalement qualifiés d'extrémistes.

Cependant, derrière cette terminologie générale, ce sont principalement deux mouvances de la gauche qui étaient implicitement attaquées : le groupe libertaire brestois d'une part et « des agents trotskistes qui seraient venus de Paris » de l'autre. Fréquemment assimilées aux communistes par la droite et les autorités, ces organisations n'en représentaient pas moins des sensibilités bien distinctes d'un point de vue idéologique, même si les hasards de l'histoire ou les calculs politiques les avaient conduites à rejoindre épisodiquement soit la SFIO³⁰, soit la SFIC³¹, et corollairement

²⁶ Le commissaire spécial des chemins de fer et du port, dans un rapport de février 1933, précise que la section brestoise du parti communiste est « à l'état squelettique ». Deux ans plus tard, le 4 juin 1935, le même policier utilise les mêmes termes à propos du syndicat unitaire de l'arsenal : « un groupement devenu squelettique et comptant une cinquantaine de militants », Arch. dép. Finistère, 1 M 224.

²⁷ La presse évoque fréquemment des émeutiers de 12 ou 13 ans.

²⁸ Le cas de l'ouvrier allemand Karl Schmidt nourrira abondamment les polémiques journalistiques.

²⁹ *L'Ouest Éclair*, du 9 août.

leurs pendants syndicaux de la CGT et de la CGTU. Elles avaient clairement exprimé cette différence, quelques mois auparavant, par une opposition résolue aux radicaux-socialistes et au Front populaire, hostilité qui leur attira, par ailleurs, un surcroît d'animosité de la part des socialistes et des communistes.

Si la présence d'agitateurs trotskistes à la pointe du Finistère, bien qu'impossible à écarter formellement, fait quelque peu question³², l'influence anarchiste quant à elle, bien qu'en déclin à l'approche du second conflit mondial, y était encore relativement significative. Les idées libertaires perduraient notamment sur certains chantiers de l'arsenal³³, et plus précisément sur ceux d'où démarrèrent les premiers cortèges des 5 et 6 août : les ateliers des bâtiments en fer et du plateau des Capucins. Adeptes de l'action directe depuis le début du siècle à Brest, il n'est pas du tout impossible que l'implication anarchiste dans les débordements ait été effective, comme ce fut le cas au cours des périodes troubles de 1904-1905³⁴ ou encore, quand, à la suite de la Première Guerre mondiale, les effets de la révolution bolchevique se firent sentir jusqu'au sein de l'arsenal³⁵.

Alors que dire ? Ultime chance de renaissance pour une tendance qui voyait son rayonnement sur la vie politique et syndicale locale s'essouffler³⁶ ? Dernier baroud

³⁰ Obéissant à la théorie de l'entrisme développée par Trotski, une majorité de trotskistes avaient intégré la SFIO à « drapeau déployé », à la suite du coup de force des ligues du 6 février 1934, et notamment son service d'ordre : les TTPS (Toujours prêts pour servir). Rassemblés autour du groupe bolchevique-léniniste, ils en furent exclus en juin 1935, au congrès de Mulhouse, en raison notamment de leur opposition au Front populaire.

³¹ Suite au congrès de Tours en décembre 1920, une majorité de libertaires brestois rejoignit la SFIC et la CGTU avant de revenir, pour bon nombre d'entre eux vers la CGT. Certains créèrent un syndicat autonome (notamment les dockers), mais il n'eut qu'un succès tout à fait relatif.

³² En 1934, le nombre de militants trotskistes de la ligue communiste de France (dont l'organe était *La Vérité*) sur l'ensemble du territoire national s'élevait à peine à une centaine. (*Alternative Libertaire*, n° 153, juillet-août 2006).

³³ En mai 1935, sur soixante-deux brestois (et communes suburbaines) inscrits au Carnet B, vingt-quatre étaient ouvriers en activité à l'arsenal et douze en étaient retraités. Arch. dép. Finistère, 4 M 335, « Liste des anarchistes de toutes catégories relevées par le Commissariat Spécial de Brest et résidant dans le secteur ». Mis en vigueur en 1886 par le général Boulanger, le Carnet B était un répertoire des suspects résidant en France. Il était géré à l'échelle nationale par le ministère de l'Intérieur et localement par les préfetures. Il consignait les dossiers des antimilitaristes, anarchistes, communistes... qui devaient être arrêtés et écroués immédiatement en cas de trouble grave ou de mobilisation (voir par exemple les travaux de Jean-Jacques Becker et Annie Kriegel sur le sujet ; pour le Finistère, *ibid.*, 4 M 334, 4 M 345...).

³⁴ Grandes grèves des dockers, des ouvriers boulangers et du bâtiment, sous l'influence de la toute nouvelle bourse du travail, à la tête de laquelle siégeaient les éléments libertaires les plus extrémistes du Syndicat des travailleurs réunis du port de Brest : Victor Pengam, Jules Le Gall, Demeule et consorts.

³⁵ Voir GESLIN, Claude, « Un soviet en Bretagne en 1918-1919 ? Ou les répercussions à Brest de la Révolution bolchevique », *Histoire et politique : mélanges offerts à Edmond Monange*, Brest, Association des amis du doyen Monange, 1994 p. 39-50.

³⁶ L'organe libertaire *Le Flambeau* avait disparu en juin 1934, après avoir publié quatre-vingts numéros pendant sept années.

d'honneur d'idéalistes vieillissants pour parvenir à la révolution sociale ? Quoi qu'il en soit, il est incontestable que le déroulement des opérations (dispositifs d'accueil réservés à certaines troupes, technique de harcèlement par bandes organisées, instrumentalisation de la rumeur³⁷, *scenarii* similaires entre Brest et Toulon...) laisse objectivement penser à une entreprise soigneusement orchestrée et à une reprise rapide du mouvement par des meneurs qui avaient sinon la pratique, pour le moins la connaissance de certains ouvrages récents dédiés au combat de rue³⁸. Les nombreuses manifestations qui précédèrent la tempête du mois d'août constituèrent en outre un terrain expérimental idéal pour ces militants extrémistes, en leur procurant de multiples occasions de reconnaître les lieux et les dispositifs de sécurité, de confectionner des plans de rues, d'évaluer la capacité de soulèvement des populations et l'implication réelle des syndicats « rouges » dans la dynamique de Front populaire...

Ainsi, si l'influence trotskiste se manifesta à Brest en ce mois d'août 1935, elle le fit certainement plus à travers les écrits de son principal théoricien que par la présence d'une quantité significative de ses militants dans le port du Ponant. Par contre, une forte responsabilité anarchiste aux allures de « chant du cygne » est tout à fait concevable. D'ailleurs, plus jamais les luttes ouvrières dans la capitale du Léon ne revêtiront un tel caractère insurrectionnel.

Des conséquences profondes et parfois inattendues

Disculpation générale des ouvriers de l'arsenal

Toutes ces considérations contribuent parallèlement à un dédouanement des ouvriers de l'arsenal dans l'escalade de la violence, comme le laissait déjà prudemment entendre l'*Agence Havas* le 8 août. L'organe nationaliste *Breiz Atao*, le 18, allait même jusqu'à reconnaître la légitimité de leurs revendications :

« De ce point de vue, la grève des ouvriers brestois est donc légitime, l'État français (l'employeur) ayant rompu unilatéralement le contrat de travail [...] ».

L'Ouest Éclair, quant à lui, avait explicitement écarté, dès le 9 août, la responsabilité des travailleurs de la construction navale :

« [...] Les premiers résultats de l'enquête menée sur les récents événements de Brest et de Toulon ont établi que les troubles n'ont pas été provoqués par les ouvriers des arsenaux mais par des éléments douteux qui s'étaient mêlés à eux ».

³⁷ De nombreuses rumeurs, à Brest comme à Toulon, exagèrent volontairement la gravité des événements (théâtre de Brest en feu, pillage des armureries, nombre de morts dans les rangs ouvriers...), excitant un peu plus les manifestants.

³⁸ TROTSKI, Léon, « L'art de l'insurrection », *Histoire de la Révolution russe*, 1930 ; NEUBERG, A. (pseudonyme collectif), *L'insurrection armée*, Paris, Éd. SFIC, 1931.

Par le biais d'une volte-face souvent émouvante, cette justification se généralisa de la part de la presse et des forces de l'ordre, notamment à la suite des obsèques de Joseph Baraër, le 8 en après-midi. Les journaux conservateurs se confondirent dès lors en éloges qui confinaient parfois à la flagornerie vis-à-vis des ouvriers du port. Ils insistaient cependant sur une certaine naïveté de ces derniers, à l'image des autorités locales et départementales, qui, depuis le début du siècle, ne cessaient d'évoquer l'influence incompréhensible exercée par une poignée d'anarchistes et de révolutionnaires antimilitaristes sur le monde ouvrier brestois. Agissant comme les maîtres de l'arsenal et de la rue, parfois avec l'assentiment des municipalités, ils avaient souvent entraîné des classes populaires pourtant « dociles » et « simples » dans des débordements inattendus³⁹.

« Nous savons avec quel tempérament courageux les travailleurs de l'arsenal exercent généralement leur profession. [...] Nous ne savions pas qu'ils répondraient si facilement aux excitations de politiciens sans mandat [...] »⁴⁰.

*L'Écho Paroissial*⁴¹ du 11 août adoptait une attitude analogue, particulièrement inhabituelle dans les colonnes politiques et sociales de la presse cléricale brestoise :

« [...] Loin de notre pensée, certes, d'en faire porter tout le poids aux ouvriers du port. Nous les connaissons et nous savons avec quelle conscience ils exercent généralement leur profession. Mais que n'ont-ils aussi le courage de résister aux mauvais bergers [...] ».

L'Ouest Éclair, le même jour, allait jusqu'à dire que les victimes Baraër et Le Deuffic n'étaient pas connus comme militants, faisaient à peine partie des manifestants, mais avaient été « victimes d'une épouvantable fatalité » en se retrouvant, en définitive, au mauvais endroit au mauvais moment.

L'enquête des autorités maritimes⁴² inclina dans le même sens, par manque de preuves ou par esprit d'apaisement, ce qui explique que le nombre et la gravité des sanctions prises à l'encontre des ouvriers de l'arsenal furent relativement limités⁴³.

Il est vrai qu'à partir du 8 en soirée, les syndicats reprirent incontestablement les rênes du mouvement, après plusieurs réunions avec le préfet et les édiles brestois,

³⁹ « [...] Une poignée d'hommes s'est groupée à Brest, particulièrement dans l'arsenal qui, par leur audace, par la terreur qu'ils inspirent et aussi par le crédit qu'ils se donnent auprès des pouvoirs publics et que ceux-ci ont souvent semblé gratifier, ont imposé leur tyrannie dans les milieux ouvriers. Ils sont quelques-uns, l'immense majorité est restée saine avec ses admirables qualités natives [...] », A.M. Chaleil, préfet du Finistère, à Joseph Caillaux, Président du Conseil, le 18 septembre 1911, Arch. dép. Finistère, 4 M 335.

⁴⁰ *L'Ouest Éclair*, 8 août 1935.

⁴¹ Journal catholique et libéral créé en 1898 par l'abbé Roull, curé de la paroisse de Saint-Louis à Brest.

⁴² Voir, entre autres rapports, celui de l'état-major de la 2^e région maritime du 28 août 1935, Arch. dép. Finistère, 1 M 193.

⁴³ Deux ouvriers congédiés : Cadec et Maudet, responsables syndicaux ; réduction de salaire légère pour deux autres ouvriers ; blâme individuel pour ceux qui avaient quitté le travail les 5 et 6 août.

l'arrivée à Brest de représentants syndicaux nationaux⁴⁴ et la distribution de tracts appelant au calme dès la sortie du cimetière Kerfautras, quelques instants seulement après l'inhumation de Joseph Baraër.

Ces initiatives ne furent certainement pas étrangères au brusque retour au calme qui intervint le 9 au matin, comme à la reprise du travail sans heurts dans un arsenal qui n'avait pourtant pas obtenu satisfaction. Et quelle ne fut pas alors la surprise des ouvriers en lisant, dans les colonnes de la presse locale et nationale, le préfet maritime qui dénonçait sans retenue l'application des décrets-lois, justifiant en une certaine mesure les revendications des agents de l'État, tout en ajoutant aux contradictions et controverses qui marquèrent ces journées :

« La seule et unique cause est l'application des décrets-lois. Elle a provoqué une véritable explosion de fureur [...] Le mécontentement a été d'autant plus grand que la diminution actuelle s'ajoute à une précédente diminution fraîchement appliquée [...]»⁴⁵.

Le vice-amiral Laurent alla même jusqu'à rendre hommage aux responsables syndicaux Valière pour la CGTU et Drapier pour la CGT – pourtant inscrits au Carnet B – en raison de leurs appels au calme et à une reprise du travail normale dans l'établissement militaire.

Il n'y eut par ailleurs aucun résultat du côté des autorités brestoises et toulonnaises quant à la mise en évidence d'une tentative de coup d'État révolutionnaire communiste dans les deux grands ports militaires. Pourtant, de nombreux militants furent interrogés mais aucune charge ne put être retenue contre eux. À Brest, une enquête fut même diligentée auprès des banques pour savoir si des fonds n'avaient pas été versés sur les comptes de certains militants unitaires, mais une nouvelle fois la police ne put rien prouver. À Toulon, des « documents extrêmement compromettants » pour les ouvriers de la pyrotechnie navale furent retrouvés, mais aucune condamnation, à notre connaissance, n'y fit suite.

Un retentissement politique considérable

Si les conséquences judiciaires de l'enquête furent relativement négligeables au regard de la gravité des événements⁴⁶, à l'inverse, de profondes répercussions politiques furent ressenties à l'échelle nationale.

⁴⁴ MM. Michaut, Marty-Rolland, secrétaire adjoint de la CGT, Havez, délégué régional CGTU, Budot, délégué CGTU de la Fédération des travailleurs de l'État... Le député communiste du Var Bartolini était également présent depuis plusieurs jours à Brest.

⁴⁵ *Le Finistère*, du 10 août 1935.

⁴⁶ Quelques peines de prison ferme allant d'un jour à trois mois (une peine de six mois pour un multi-récidiviste), mais dans la plupart des cas, les prévenus furent condamnés à des amendes ou des peines avec sursis. Nombre d'entre eux furent également relaxés, notamment les mineurs « [...] le tribunal considérant qu'ils avaient agi sans discernement ». Aucune sanction ne fut prise à l'encontre des forces de l'ordre. Le sergent Eslan, meurtrier de Pierre Gautron, fut même remis en liberté le 25 août à midi, décision qui

D'une part, la droite avait pu prendre conscience de manière tangible des possibilités de soulèvement d'une population préoccupée par ses conditions de subsistance. Le gouvernement, même s'il tendait à minimiser les événements, se devait toutefois d'adopter des mesures efficaces de lutte contre cette misère, pour éviter, sinon d'autres soulèvements de ce type⁴⁷, pour le moins une déroute aux prochaines législatives.

Dans cette même perspective électorale, les forces de gauche se trouvèrent également pressées de trouver des solutions pour combattre le mal-être des classes ouvrières. Dans un premier temps, elles délèguèrent, à Brest et à Toulon, des commissions d'enquêtes parlementaires composées de membres de tous les partis du Rassemblement populaire⁴⁸. Arrivée sur place dès le 10, la commission brestoise repartit à peine deux jours plus tard sans avoir pu – ou voulu – déterminer clairement les responsabilités des émeutes sanglantes. Devant la Chambre, elle persista surtout dans la dénonciation de l'action du gouvernement, pour ce qui est des causes, et dans celle des forces de l'ordre et des Croix-de-Feu, pour ce qui est de la provocation à l'émeute.

Toutefois, du côté des responsables politiques locaux, la SFIO et la SFIC sacrifièrent quelques réfractaires au Front populaire sur l'autel de l'alliance avec les radicaux et d'un pouvoir qui devenait accessible. Ainsi, le dirigeant communiste et unitaire Paul Valière, déjà évincé peu de temps avant les événements de sa charge de secrétaire de l'Union régionale unitaire au profit de Havez, fut mis à l'index par son parti. Il fut pourtant un des seuls leaders brestoïses à avoir pu se faire entendre à partir du 6 au soir et l'on peut penser que si une partie des ouvriers de l'arsenal se retira à ce moment devant la tournure que prenait le mouvement, l'aura et les talents oratoires de Valière y étaient pour beaucoup. Jamais, et de l'aveu même des autorités⁴⁹, il ne prononça des paroles appelant à l'insurrection violente. Mais parallèlement, fidèle à son image de « doctrinaire de la révolution⁵⁰ », il tenta activement de prolonger, voire de durcir l'action protestataire contre les décrets-lois⁵¹, appelant également à

ne manqua pas de susciter de nombreux doutes dans les milieux ouvriers quant à l'impartialité de la justice, Arch. dép. Finistère, 1 M 193, minutes du greffe du tribunal correctionnel de Brest, jugements des 6, 8, 9, 10, 14, 23, 30 août et 6 septembre 1935.

⁴⁷ Comme à Limoges le 17 novembre.

⁴⁸ Brest : A. Breton, J. Laville, H. Masson (SFIO), M. Capron (SFIC), C. Auffray (Unité ouvrière), P. Mazé (radical-socialiste). Toulon : R. Brandon (républicain-socialiste), F. Albertin (SFIO), P. Faure (Unité ouvrière), L. Midol (SFIC), R. Richard (radical-socialiste).

⁴⁹ Rapport N° 4348 du commissaire spécial de Brest le 31 août 1935, Arch. dép. Finistère, 1 M 193.

⁵⁰ *Le Finistère*, du 10 août 1935.

⁵¹ Faits avérés ou tentatives de destruction du militantisme ouvrier à Brest de la part des autorités, il fut aperçu dans tous les points chauds de la ville au cours de ces journées : sur les barricades, tentant de débaucher des ouvriers du secteur public, menant des groupes dans les rues... (cf. rapport cité note 30).

la révolte dans les autres arsenaux⁵². Cette attitude ambiguë est tout à fait symptomatique du malaise et des contradictions qui entravèrent l'action des forces ouvrières au cours de ces journées et plus globalement sur l'ensemble de cette période.

Quoi qu'il en soit, ces moments laissèrent indubitablement des cicatrices indélébiles entre la SFIO et la SFIC, d'une part, et certaines composantes de la gauche plus extrémiste, d'autre part, accusées d'avoir tenté de compromettre le Front populaire en créant un climat propre à effrayer les plus modérés.

Trotsky lui-même exprima en novembre son désaccord avec l'attitude adoptée par les deux grands partis marxistes au cours des mouvements brestois et toulonnais :

« L'énorme danger en France actuellement consiste en ce que l'énergie révolutionnaire des masses, dépensée par à-coups successifs dans des explosions isolées, comme à Toulon, à Brest, à Limoges, finisse par faire place à l'apathie. Seuls les traîtres conscient ou des cerveaux obtus peuvent croire ou faire croire que l'on peut, dans la situation actuelle, maintenir les masses dans l'immobilité jusqu'à ce que l'on puisse d'en haut leur faire cadeau d'un gouvernement de Front populaire [...] La tâche du parti prolétarien consiste non à freiner et à paralyser ces mouvements, mais à les unifier et à leur donner le plus de vigueur possible [...] »⁵³.

Il est pourtant indubitable que les grèves insurrectionnelles d'août 1935 participèrent activement à l'amélioration du sort de la classe ouvrière française provoquant l'accélération de la dynamique qui amena à la victoire du Front populaire au printemps suivant. Elles marquèrent en effet une étape décisive dans le processus de réunification syndicale⁵⁴ et elles contribuèrent à la mise en place, dès le mois de septembre, d'un véritable texte commun entre la SFIO et la SFIC. Quant à ces dernières, elles prirent certainement un peu plus conscience de la précarité de l'alliance de Buffalo avec leurs alliés radicaux-socialistes qui ne ratifieront officiellement les accords de Front populaire que fin octobre 1935.

Tout le monde avait donc cherché des coupables et toutes les tendances furent successivement pointées du doigt dans une dérive qui avait été vraisemblablement en partie organisée. Il est évident que les quelques dizaines d'anarchistes et révolutionnaires qui militaient encore à Brest à cette époque – au demeurant peu ou mal considérés par l'opinion ouvrière en général – n'auraient pu entraîner des centaines d'habitants dans ce soulèvement par leur seule influence ou sur de simples mots d'ordres idéologiques.

⁵² Certaines tentatives eurent lieu à Lorient, Tarbes... Voir l'article de KERMOAL, Benoît, « Colère ouvrière à la veille du Front populaire », dans *Le Monde Diplomatique*, n° 27, juin 2006.

⁵³ TROTSKI, Léon, « Front populaire et comités d'action », *La Vérité*, Paris, 26 novembre 1935.

⁵⁴ À la veille des événements, sur le plan local, un Front unique avait déjà été réalisé entre unitaires et confédérés au sein du Cartel des services publics. À l'échelle nationale, du 24 au 27 octobre 1935, deux congrès séparés, l'un de la CGT (23^e congrès CGT – 29^e congrès corporatif, à Paris), l'autre de la CGTU (8^e Congrès à Issy-les – Moulinaux), se terminèrent par une séance commune où les responsables nationaux donnèrent leur aval à la réunification syndicale. Celle-ci deviendra effective au sein de la CGT, à l'issue du congrès confédéral d'unité de Toulouse (2-5 mars 1936).

Cependant, personne ou presque n'évoqua la part de spontanéité qui marqua également ces journées alors que la presse parle souvent de femmes, d'enfants, de vieillards qui suivaient les cortèges... Deux touristes furent également arrêtés et jugés. Nous ne pouvons nous empêcher de penser que toutes ces personnes n'étaient pas là complètement par hasard. Et même « dupées par de mauvais bergers », comme aimait à le relater une certaine presse, c'est certainement à Brest et à Toulon que ces populations trouvèrent, en ce mois d'août 1935, un terrain idéal pour exprimer leur mécontentement, à travers une violence qui était à la mesure de leur colère et de leur mal-être du moment.

L'asthénie qui touchait le pays dans son ensemble était d'ailleurs partagée par bon nombre d'économistes, à l'image de Gaston Jèze, éditorialiste du *Journal des Finances*, qui déclarait dans les pages de l'hebdomadaire économique et financier du 20 septembre 1935 :

« [...] Il y a actuellement un appauvrissement général du monde et non pas un transfert de richesses. Cet appauvrissement est le plus souvent définitif [...] ».

Il rejoignait en cela le *Petit Journal* qui fit exception dès le début des événements en invoquant, dans les soulèvements brestois et toulonnais, la responsabilité d'un malaise social général qui devenait chaque jour plus aigu :

« [...] mais on ne peut également s'empêcher de se rappeler que des perturbations sociales identiques se sont produites dans les divers pays qui ont tenté des expériences de déflation [...] Il y a, dans une effervescence qui n'est peut-être que locale, mais à la manière dont un abcès témoigne d'un empoisonnement de l'organisme, un symptôme qu'on ne peut négliger.

Nous l'avions annoncé dès cet hiver : la France souffre⁵⁵ ».

Un souvenir évaporé

En règle générale, les soulèvements prolétariens ont suscité un souvenir vivace dans la mémoire collective de la cité portuaire. Il est donc singulier de constater que, malgré le véritable traumatisme engendré au sein de la population par ces émeutes d'août 1935, et en dépit des incidences politiques qu'elles générèrent bien au-delà de la ville et de la région, cet épisode emblématique de la protestation ouvrière dans le port du Ponant fut victime d'une évaporation assez rapide. Il n'en subsiste aujourd'hui, dans la mémoire, que quelques traces⁵⁶, confuses pour la plupart, mais qui participent toutefois à l'entretien de l'image d'un arsenal en constante ébullition.

⁵⁵ *Le Petit Journal* du 7 août 1935.

⁵⁶ L'historiographie récente de Brest ne relate généralement que d'une manière très lapidaire les événements de 1935, quand elle ne les oublie tout simplement pas. Nous pouvons toutefois citer, outre l'article de Benoît Kermoal (cf. note 53), l'ouvrage de CALVEZ, André, *Sans bottes ni médailles. Un trotskiste breton dans la Guerre*, Paris, Éd. La Brèche, 1984, p. 19-20 et l'article du retraité de l'arsenal COAT, Paul, « Les 10 % de Laval et les grèves d'août 1935 à l'arsenal de Brest », *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 176, octobre 1997, p. 23-26. Il est également possible de trouver des références à ces événements dans des ouvrages d'histoire générale consacrés à la ville de Brest, comme par exemple, dans TRANVOUEZ, Yvon, « Mythe et réalité du vieux Brest (1919-1944) » dans Marie-Thérèse CLOÏTRE (dir.), *Histoire de Brest*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 2000, p. 215.

À notre sens, cette dilution du souvenir tient principalement à trois facteurs. Tout d'abord, il est envisageable que ni les syndicats ni les partis de gauche n'aient souhaité perpétuer la mémoire de ce qui fut en définitive un échec de leurs responsables, car, d'une part, le cabinet Laval n'avait pas reculé, et, d'autre part, malgré leur désapprobation, le mouvement fut quand même suivi dans sa dérive violente par un certain nombre de travailleurs brestois qui n'étaient pas particulièrement connus pour leurs opinions extrêmes. En outre, l'activité qu'ils déployèrent dans la recherche de coupables confronta un peu plus les partis et syndicats ouvriers à leurs contradictions en les alignant parfois sur les positions des autorités et des forces politiques les plus réactionnaires.

Le second facteur résulte incontestablement de l'autre traumatisme, bien plus dévastateur, subi par Brest au cours des années de guerre, et qui a naturellement cristallisé la mémoire sur cette période au détriment des événements antérieurs. À mesure que la ville renaissait, une population en quête de nouveaux repères tendait à magnifier un Vieux-Brest aujourd'hui détruit alors que le monde ouvrier s'attachait à la reconnaissance des symboles de la Reconstruction. Avec la mort d'Édouard Mazé⁵⁷, le 17 avril 1950, les événements ne tardèrent pas à lui apporter de nouveaux martyrs. L'audience obtenue par cette fin brutale, notamment auprès d'une presse communiste au faîte de sa puissance en France, modifia radicalement la physionomie des conflits sociaux à venir dans la cité du Ponant. En marquant une étape significative dans l'histoire sociale brestoïse, elle suspendit également le souvenir à ces derniers faits sanglants des luttes ouvrières à Brest. Si l'évocation de Joseph Baraër avait pu perdurer quelques temps, avant guerre, c'est vraisemblablement parce qu'il appartenait au puissant groupe des ouvriers de l'arsenal, fort bien structuré et concentré, bénéficiant d'une véritable culture ouvrière et d'un système de recrutement favorisant la transmission de la mémoire au travail comme au sein des familles⁵⁸. Il fut remplacé au panthéon du prolétariat brestois et des victimes des forces de l'ordre par Édouard Mazé dont le souvenir fut entretenu par ses compagnons de lutte⁵⁹. Une place lui fut par ailleurs dédiée en 1978, près de la Maison du peuple, hommage que Joseph Baraër n'a, apparemment, jamais connu.

Enfin, la troisième origine de cet oubli tient au fait que si la mémoire ouvrière se nourrit souvent des martyrs de la lutte, elle s'entretient également des changements politiques qui ont apporté des améliorations au sort des travailleurs. Or, si la Chambre des députés fut significativement remaniée à la faveur des élections législatives, le 3 mai 1936, le paysage parlementaire finistérien, quant à lui, ne connut pas semblable

⁵⁷ Ouvrier du bâtiment, militant cégétiste, tué par les forces de l'ordre au cours d'une manifestation « Pour le pain, la paix et la liberté ».

⁵⁸ L'apprentissage de père en fils qui mène à la création de véritables dynasties d'ouvriers du port.

⁵⁹ Par Pierre Cauzien notamment, ouvrier de l'arsenal amputé d'une jambe à la suite de blessures reçues lors de la même fusillade.

bouleversement et demeura majoritairement à droite, à l'image de l'ensemble de l'Ouest français⁶⁰. D'autre part, le groupe des ouvriers de l'arsenal ne profita pas des deux mesures emblématiques mises en place par les Accords Matignon le 7 juin 1936. Ils bénéficiaient en effet déjà, depuis 1930, de dix-huit jours ouvrables de congés payés. Quant aux premiers essais des quarante heures à la pyrotechnie Saint-Nicolas, ils remontaient à décembre 1933. Ces avantages précoces expliquent également le calme relatif qui caractérisa l'établissement militaire brestois au cours de l'été qui suivit.

Il est vrai qu'en ce qui concerne les revendications propres aux salaires et aux conditions de travail à l'arsenal, les syndicats ouvriers de l'établissement s'en remettaient généralement, dans cette première moitié du siècle, à la négociation plutôt qu'à l'affrontement ouvert avec les autorités de tutelle. Dans la plupart des cas, le préfet maritime ou le ministre de la Marine consentait à reconnaître le bien fondé des demandes⁶¹, pour, d'une part, conserver une main-d'œuvre qualifiée et docile, et, d'autre part, éviter tout mouvement subversif au sein des établissements. C'est ainsi que les travailleurs de la construction navale ont progressivement constitué un groupe privilégié au sein d'un monde ouvrier breton dont ils ont longtemps été le moteur. Conscients de cette situation – au demeurant parfois inconfortable –, s'ils formaient fréquemment la masse des cortèges protestataires brestois, ce ne sont que rarement les conditions de travail spécifiques à l'arsenal qui en étaient la cause. Malgré de probables caractères originaux à la cité du Ponant, l'expression de la colère ouvrière n'y était souvent que le reflet local d'événements nationaux ou internationaux qui portaient des revendications plus globales pour la paix, contre la faim, en solidarité avec d'autres secteurs du monde du travail ou avec des causes tout à fait étrangères à l'arsenal⁶² et au quotidien brestois...

En conséquence, quitte à aller à l'encontre d'un discours habituel qui tendrait à associer nécessairement mouvement social à Brest avec des ouvriers de l'arsenal éternels privilégiés protestataires, cet épisode d'août 1935 représente un phénomène rare dont l'initiative peut être mise à l'actif des revendications salariales propres aux ouvriers du port, pour les deux premiers tiers du XX^e siècle tout au moins.

⁶⁰ La situation brestoïse resta quant à elle inchangée par rapport au scrutin de 1932 : un socialiste pour deux députés de droite. Le socialiste SFIO Jean-Louis Rolland, maire de Landerneau, remplaça un autre socialiste, Émile Goude, dans la première circonscription (Brest ville et communes suburbaines). La deuxième circonscription (cantons de Daoulas, Landerneau, Plabennec, Ploudiry) vit la reconduction du républicain démocrate Paul Simon. Quant au sortant de la troisième (cantons de Lannilis, Lesneven, Ouessant, Ploudalmézeau, Saint-Renan), le républicain Vincent Inizan, il était seul candidat à sa succession.

⁶¹ À l'exception de certaines périodes où l'extrémisme des leaders du syndicat provoqua la rupture totale des relations entre les autorités maritimes et l'organisation ouvrière, engendrant par ailleurs une véritable hémorragie d'adhérents.

⁶² Pour la libération de Sacco et Vanzetti, en 1927, ou celle d'Henri Martin en 1951, pour l'accueil de réfugiés républicains espagnols à partir de 1937, contre la guerre d'Indochine, d'Algérie...

En définitive, le groupe le plus puissant, le mieux organisé syndicalement, et en outre le plus à même de transmettre la mémoire de ces événements n'a peut-être que peu de raisons de faire de cette époque une étape incontournable dans l'amélioration de sa condition.

Conclusion

Cet épisode insurrectionnel du mois d'août 1935 s'inscrit dans une suite de flambées de colère ouvrière qui prirent à l'occasion une allure profondément séditeuse dans la cité du Ponant. Mais ils ne le firent généralement que sous la pression d'une minorité d'extrémistes, fondateurs du Syndicat des ouvriers du port et de la bourse du travail ou héritiers de leur idéologie anarcho-révolutionnaire. Cet aspect, bien que tout à fait significatif des conflits sociaux du siècle passé dans la capitale du Léon, n'est toutefois pas représentatif d'une volonté générale de soulèvement séditeux de la part de l'ensemble du prolétariat brestois.

Si cette tournure subversive rapproche le mouvement de 1935 de ses prédécesseurs de 1904-1905 ou de 1918, il semble toutefois s'en distinguer par de nombreux aspects. Une étude bien plus complète serait certainement nécessaire pour le démontrer, mais il apparaît déjà, au regard des premiers éléments développés, que ces troubles furent uniques dans l'histoire sociale brestoise : uniques par leur violence et le traumatisme vécu par la ville sur le moment, uniques par la nature des revendications, uniques par l'appropriation précoce d'une grogne propre aux agents de l'État par l'ensemble des catégories populaires brestoises, uniques par le degré de subversion que prit l'expression du mécontentement ouvrier, uniques par la férocité de la répression, uniques enfin par l'incidence nationale qu'ils purent avoir... car il semble aujourd'hui indiscutable que Brest et Toulon servirent de terrain expérimental pour tester la solidité – ou plutôt la fragilité – des accords de Buffalo du 14 juillet.

À l'heure où l'arsenal brestois s'intègre de plus en plus aux projets patrimoniaux de la cité du Ponant, la singularité d'événements qui ramènent de manière frappante à une certaine actualité impose la revivification du souvenir d'une époque où la ville dépendait économiquement et démographiquement des ouvriers de la construction navale. Il serait en effet difficilement concevable que ces travailleurs civils ne deviennent l'objet de la même attention que celle qui a pu être accordée au fil du temps aux grands marins et aux navires du grand port militaire finistérien. Il serait surtout souhaitable de le faire – dans une période de désyndicalisation massive – avant que cette culture ouvrière et syndicale tout à fait particulière ne soit définitivement oubliée... même s'il est vrai que pour faire cause patrimoniale, il est souvent nécessaire d'attendre qu'un objet, qu'une société ou qu'une cause soit particulièrement menacé, voire totalement éteint.

Alain LE MOIGNE
doctorant en histoire contemporaine, CRBC/UBO Brest

Résumé

Sur fond de crise économique des années Trente et d'espoirs engendrés par la naissance du Front populaire, le mouvement ouvrier brestois va se retrouver emporté, au début du mois d'août 1935, dans une spirale révolutionnaire inédite. Sous l'impulsion des ouvriers de la construction navale militaire, toute une population démunie va s'approprier une grogne initialement propre aux agents de l'État et provoquée par la politique d'austérité initiée par le gouvernement Laval. Les défilés et meetings relativement organisés laisseront rapidement la place à de véritables combats de rue, devant des syndicats et des forces de gauche abasourdis par la tournure insurrectionnelle que prirent les événements. La presse nationale de toutes obédiences s'empara immédiatement de ces événements et relata, parfois heure par heure, ces journées de guérilla urbaine qui firent au total trois morts dans les rangs des manifestants. Elle participa également pleinement à une véritable chasse aux sorcières dans laquelle personne ne fut épargné. Pourtant, en provoquant des répercussions politiques à l'échelle nationale, les émeutes brestoises servirent en quelque sorte de laboratoire expérimental à la solidité de l'alliance des gauches, et à cet égard, il est possible d'avancer que le rôle de la cité du Ponant dans la victoire du Front populaire en mai 1936 fut tout à fait significatif.

